

## **ASSOCIATION UTOPIKS LOUSTIKS**

Siège :

4, rue Louise Foulon  
56000 Vannes

### **PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ASSOCIATION**

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'Association Utopiks Loustiks en date du 13/09/2024.

Les membres de l'Association se sont réunis en assemblée au domicile du président, 21 faubourg de la madeleine, 56140 Malestroit. L'assemblée générale est présidée par Antoine Lemonnier, et est convoquée conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de l'Association. Le secrétaire de séance est Chloé Lemaçon.

La validité de la convocation est reconnue par les membres de l'Association.

#### **Membres présents :**

Sont présents ou représentés les membres de l'Association suivants, qui déclarent avoir signé la feuille de présence annexée au présent procès-verbal :

Jeanne Bernier  
Francis Lemaçon  
Soizic Lemonnier  
Antoine Lemonnier  
Julien Danielo  
Joëlle Danielo  
Michel Danielo  
Fulvia Pennuen  
Chloé Lemaçon

En conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président met à la disposition des membres les éléments suivants :

- La copie de la convocation adressée à chaque membre ;
- La feuille de présence ;
- Un exemplaire des statuts ;
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Après avoir rappelé le contexte associatif et les motifs justifiant la convocation de cette réunion, les débats porteront sur l'ordre du jour.

## **ORDRE DU JOUR**

- Présentation des rapports d'activité
- Approbation des comptes annuels
- Présentation des projets de l'Association
- Renouvellement des membres du Bureau
- Admission de nouveaux membres
- Montant de la cotisation
- Changement d'agence bancaire
- Validation du courrier de remerciement
- Questions diverses

### **Résolution 1 – Présentation du rapport d'activité**

Le président décide de présenter le rapport des activités de l'Association qui ont eu lieu pendant l'exercice social clôturé. Les points marquants sont les suivants :

Une année riche en émotions ! La location du terrain de l'école prenait fin en août 2023 et nos comptes étaient dans le rouge depuis le Covid. Nous avons vraiment craint la fin de cette belle aventure. Mais un rebondissement nous a permis de reprendre espoir : la possibilité d'acheter un terrain à un prix très raisonnable. C'est ainsi que la fin d'année 2023 a lancé le renouveau d'Utopiks Loustiks et de très bonnes nouvelles pour 2024.

### **Résolution 2 – Approbation des comptes annuels**

La trésorière de l'Association présente aux membres effectifs les comptes annuels.

À l'occasion des débats portant sur l'approbation des comptes, les réserves suivantes ont été émises par les membres de l'Association :

Les comptes ne sont pas encore à l'équilibre comme avant Covid mais le montant des dons est en augmentation. De plus, nous avons réglé 2000 euros sur les 3000 pour l'achat du terrain.

L'assemblée générale reconnaît et accepte les comptes de l'Association pour l'exercice clos.

L'assemblée générale comprend et approuve les comptes et les opérations connexes.

L'assemblée générale reconnaît que le résultat de l'exercice indique un déficit de 2733 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus aux administrateurs de l'Association de l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.

Suite à cette présentation, l'Association décide d'adopter cette résolution à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **Résolution 3 – Présentation des projets de l'Association**

Le président décide de procéder à la présentation des projets d'activité pour l'exercice social à venir :

Cette année plus que jamais, notre but est d'augmenter le nombre de donateurs réguliers. Nous allons continuer les actions dans les écoles et chercher de nouveaux partenaires.

L'Association décide d'adopter cette résolution à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### **Résolution 4 – Renouvellement des membres du Bureau**

L'assemblée générale décide de renouveler :

- Antoine Lemonnier en qualité de Président, pour une durée de 1 an ;
- Fulvia Pennuen et Chloé Lemaçon en qualité de Secrétaire et Secrétaire adjointe, pour une durée de 1 an ;
- Soizic Lemonnier (Lahonda) en qualité de Trésorière, pour une durée de 1 an.

Les membres du Bureau déclarent qu'ils acceptent leurs fonctions et qu'ils ne font l'objet d'aucune interdiction ou incapacité susceptible d'en empêcher l'exercice.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### **Résolution 5 – Admission de nouveaux membres**

Suite aux candidatures déposées préalablement à l'assemblée, l'Association examine l'admission des membres suivants comme membres effectifs de l'Association :

- Steven Ménoret
- Claude Légeron

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### **Résolution 6 – Montant de la cotisation**

Il est décidé de porter le montant de la cotisation à 20€ (vingt euros). Ce montant devra être réglé par les membres de l'Association d'après l'échéancier suivant :

- Tous les ans

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### **Résolution 7 – Changement d'agence bancaire**

Il a été envisagé de changer d'agence bancaire du CMB, c'est-à-dire de déménager les comptes de l'Association de l'agence de Vannes à Questembert. Ceci afin de faciliter les démarches pour notre trésorière.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### **Résolution 8 – Validation du courrier de remerciements**

Il a été décidé d'envoyer un courrier de remerciements rédigé par le Président à tous les donateurs de la cagnotte HelloAsso pour la construction de l'école. Un bulletin de soutien sera joint à ce courrier pour engager les personnes à continuer leurs dons de manière régulière.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

### Résolution 9 – Questions diverses

Les questions orales abordées au cours de l'assemblée générale sont les suivantes :

- Nous avons le regret d'apprendre le décès de Philippe Réginensi, membre de l'Association avec depuis la création. Chloé a envoyé ses condoléances à sa femme Martine au nom de tous les membres de l'Association à Madagascar. Julien et Jeanne se sont rendus aux obsèques à Baden pour être auprès de Martine, elle aussi membre de l'Association.
- Joëlle va essayer de contacter une connaissance à elle qui travaille pour une fondation suisse dédiée au soutien aux écoles.
- Chloé et Fulvia feront un point à la prochaine assemblée générale afin de connaître les retards d'impôts ou de charges sociales et de le réintégrer correctement au budget suite aux restrictions des dernières années.
- Ces restrictions budgétaires se sont insidieusement mises en place suite au Covid. Fulvia voyant que le budget était de plus en plus serré, a géré au mieux pendant trois ans pour que l'école ne ferme pas ses portes et que les salaires et la cantine soient assurés. Cela a pu se faire au détriment des sorties scolaires ou des fournitures pour lesquelles nous avons demandé une participation aux parents ; et malheureusement aussi un peu de la cantine. Cependant nous ne pouvons pas nous contenter de 1000 euros par mois comme budget de fonctionnement car nous tendons vers la régression.
- En ce qui concerne le déficit des comptes, si l'on estime que 2000 euros ont été versés comme acompte pour l'achat du terrain, alors le déficit réel est de 733,23 euros. Et si l'on regarde les comptes de l'Association à Madagascar, on peut voir que la totalité du terrain a été payé sur leur budget 2023.
- Chloé a rapporté de la vanille et du poivre sauvage de Madagascar pour être revendus au profit de l'Association. À cette date 6 kilos de vanille ont déjà trouvé preneurs soit plus de 3000 euros récoltés.
- Nestor, le propriétaire des plantations de vanille à Anjiabe, Nosy Komba se propose d'accueillir gratuitement les enfants sur une journée pour une sortie scolaire. Il est très investi dans la protection de la nature et le développement durable pour son village. Nous pourrions le décider lors de la prochaine assemblée selon l'état des comptes car cela nécessite la location de trois coques pour le passage et le transport aller-retour jusqu'à Hell Ville.
- Fulvia et Chloé doivent rencontrer le responsable du restaurant Ty Colibri à Ménimur afin de lui demander un partenariat pour organiser un repas solidaire.
- Nous avons évoqué beaucoup de faits liés à l'année 2024 et nous en reparlerons donc en janvier : la construction de la nouvelle école, les repas solidaires, le forum des assos, les partenariats en cours, Orange Money...

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt l'assemblée générale à 22 H 30.

Le président



La secrétaire



## **ASSOCIATION UTOPIKS LOUSTIKS**

Siège :

4, rue Louise Foulon  
56000 Vannes

### **RAPPORTS D'ACTIVITÉ 2023**

Rapports d'activité de l'Association Utopiks Loustiks, en France et à Madagascar, pour l'assemblée générale du 13/09/2024.

#### **FRANCE**

##### **Administratif**

Nous avons créé cette association en 2011 et pouvons à présent dire que nous sommes engagés dans une action pérenne. Afin d'accroître notre crédibilité, nous continuons de mettre en place une communication structurée. Lors des assemblées générales, le président mettra désormais à la disposition des membres les éléments suivants :

- La copie de la convocation adressée à chaque membre ;
- La feuille de présence ;
- Un exemplaire des statuts ;
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Comme discuté lors de l'assemblée, nous proposons de mettre en place deux assemblées par an :

- Une en début d'année afin de se caler sur les rapports comptables
- Une à la fin de l'été pour évoquer l'année scolaire écoulée et à venir

Dans ce contexte nous proposons de faire la prochaine assemblée générale le vendredi 30 janvier 2025. Si cette date vous convient nous enverrons les convocations début janvier.

##### **Marche SFX**

Nous avons été sélectionnés pour la Marche 2023, ce qui a permis de récolter la somme de 5342,91, euros.

Nous avons postulé pour la marche 2025 sur le thème de la cantine. Le dossier a été envoyé début novembre et nous vous invitons à regarder la vidéo réalisée à cet effet par Athanase mi-octobre :

<https://youtu.be/PjThY3Rn0iw>

N'hésitez pas à vous abonner à la chaîne Youtube !

Et vous pouvez aussi nous suivre ailleurs :

<https://www.instagram.com/utopiksloustiks/>

<https://x.com/UtopikSL>

<https://www.linkedin.com/.../association.../posts/...>

### BILAN UTOPIKS LOUSTIKS ANNEE 2023

|                            |                     |
|----------------------------|---------------------|
| <b>RECETTES ANNEE 2023</b> | <b>10 897,62 €</b>  |
| <b>DEPENSES ANNEE 2023</b> | <b>13 630,85 €</b>  |
| <b>RESULTAT 2023</b>       | <b>- 2 733,23 €</b> |

| RECETTES                                                                          | DEPENSES                                                                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| Adhésions 160,00 €                                                                | Versements Madagascar 13 000,00 €<br>(dont 2 000€ acompte achat terrain) |
| Dons en versement unique 2 094,71 €<br>(dont Paypal 599,71€, et 1 495€ en direct) | Frais Banque à distance 5,40 €                                           |
| Dons versements mensuels 1 200,00 €                                               | Frais prélèvements SEPA 58,73 €                                          |
| Prélèvements SEPA mensuels 2100,00 €                                              | Frais Virement UL MADA 80,60 €                                           |
| Marche de solidarité                                                              | Avis exécution virement INTL 10,25 €                                     |
| St François Xavier 5342,91 €                                                      | Fret maritime et douane 200,00 €                                         |
|                                                                                   | Renouvellement WIX 259,20 €                                              |
|                                                                                   | Retour courrier 16,67€                                                   |
| <b>TOTAL 10 897,62 €</b>                                                          | <b>TOTAL 13 630,85 €</b>                                                 |
| <b>RESULTAT 2023 = - 2 733,23 €</b>                                               |                                                                          |

### TRESORERIE

#### Mouvements internes année 2023

|                                 |            |
|---------------------------------|------------|
| - virement du CC UL vers Livret | 5 000,00 € |
| - virement du Livret vers CC UL | 5 500,00 € |

**SOLDE CC AU 31/12/2023** **1 680,91 €**

**SOLDE LIVRET AU 31/12/2023** **7 540,30 €**

(dont intérêts 2023 = 223,61€)

**SOMME TOTALE RESTANTE AU 31/12/2023** **9 221,21 €**

## MADAGASCAR

### Administratif

En 2023 l'Association Utopiks Loustiks Madagascar a acheté un terrain sur la commune d'Andilana, au lieu-dit Agnaborano. La transaction a été suivie par la Maman de Fulvia et le coût est de 15 millions d'ariary (environ 3300 euros).

L'année scolaire 2023-2024 sera donc la dernière dans l'école d'Ambariahonko.

### Financier

L'Association Utopiks Loustiks a versé à sa branche malgache la somme de 13 000 euros en 2023. Le taux de conversion moyen pour l'année est de 4341 MGA pour 1 euro.

|                                       |            |
|---------------------------------------|------------|
| - Frais bancaires .....               | 110 euros  |
| - Salaires .....                      | 5928 euros |
| - Cantine .....                       | 2208 euros |
| - Fournitures .....                   | 144 euros  |
| - Entretien école .....               | 97 euros   |
| - Matériel cuisine .....              | 23 euros   |
| - Transports .....                    | 229 euros  |
| - Achats terrain et frais .....       | 3255 euros |
| - Prolongation Location terrain ..... | 415 euros  |
| - Plans école .....                   | 43 euros   |
| - Divers .....                        | 264 euros  |
| - Solde compte BNI .....              | 284 euros  |

Détail des salaires :

|                           |          |
|---------------------------|----------|
| - Hanitra .....           | 92 euros |
| - Clément .....           | 81 euros |
| - Zahara .....            | 69 euros |
| - Louissette .....        | 69 euros |
| - Maman Fulvia .....      | 81 euros |
| - Jeanine (cuisine) ..... | 34 euros |
| - Netty (cuisine) .....   | 34 euros |
| - Tamila (gardien) .....  | 34 euros |

Soit un total de 494 euros/mois

Auquel nous devrions ajouter 13% (environ) de charges sociales. Les démarches de régularisation sont en cours.

Dans les dépenses diverses il y a des aides scolaires aux anciens élèves, des aides aux malades...

L'année 2022/2023 a été marquée par le départ de Fulvia en décembre 2022.

C'était donc la première année scolaire complète sans Fulvia en présentiel. Il y a eu quelques couacs, mais très vite repris par Fulvia à distance. Elle communique toutes les semaines avec Hanitra et reçoit la plupart des informations en temps réel par sa maman ou Marinette.

Hanitra et l'équipe trouvent doucement leurs marques et apprennent de leurs erreurs.

Si nous perdions un peu espoir ici, ils l'ont ressenti là-bas et cela n'a pas toujours été évident pour eux de garder leur motivation. Autant vous dire que depuis janvier c'est la fête !

Maman Fulvia gère les comptes et l'argent. Elle est en lien direct avec Fulvia, Chloé, Hanitra et Marinette. C'est une tâche qui lui prend beaucoup de temps à cause des délais en agence bancaire et des transports dans la capitale. C'est aussi une lourde responsabilité. À ce titre elle continue à percevoir le salaire de Fulvia.

Hanitra fait la direction par intérim (déplacements, dossiers, formations, réunions), chapeautée par Fulvia qui valide tout à distance.